



TOYOTA
TOYS MOTORS

UN PARE BRISE ABÎMÉ OU À REMPLACER ?

TOYS MOTORS S'OCCUPE DE TOUT :

- Véhicule de remplacement
- Franchise offerte jusqu'à 75€ TTC
- Réparation conforme au cahier des charges TOYOTA
- Réglage des caméras et radars de votre voiture

Le savez-vous ?

VOUS ÊTES LIBRE DU CHOIX DE VOTRE RÉPARATEUR

Notamment pour les réparations carrosserie
ainsi que le remplacement de vitrage.

En effet, selon l'article 63 de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, **votre assureur ne peut vous imposer un réparateur que vous ne souhaitez pas.**

Faites-nous confiance !

Nos équipes sont spécialement formées sur les véhicules de la marque,
afin de prendre soin de votre TOYOTA !



www.toys-motors.fr

